## Vers une nouvelle Maison des associations

Lors de la dernière réunion du conseil municipal, les conditions d'hébergement de certaines associations dans des locaux municipaux ont été abordées.

Vétusté, inaccessibilité aux personnes à mobilité réduite, défauts électriques et même dangerosité en cas d'incendie...

L'opposition a dénoncé les conditions dans lesquelles étaient hébergées les associations dans l'ancienne sous-préfecture. « On ne va pas rénover à grands frais des bâtiments vieux dont nous avons hérité il y a 28 ans et qui ne sont pas adaptables » explique Bernard Carayon, maire de la commune, soulignant « Les bâtiments ne sont pas dangereux. Une visite a été réalisée avec les pompiers ».

La question d'une maison des associations, dans une ville dynamique de ce côté-là, est soulevée depuis plusieurs années. La municipalité avait acheté un bâtiment avenue Augustin-Malroux à cet effet en décembre 2019. « Quand on a acheté le bâtiment, on pensait qu'à la fin du bail le locataire du premier partirait mais elle souhaite rester ce qui suit





L'ancienne sous-préfecture accueille plusieurs associations./DDM, J-C C

l'utilisation du bâtiment » explique Bernard Carayon. De fait, la ville dispose là d'une réserve foncière pour les années à venir mais qui ne permet pas de proposer une solution de logement des associations à court terme. Le problème restant entier, la mairie évoque désormais la création d'un bâtiment dédié à cet usage. « La création d'une maison des associations était dans notre programme. Et quand on promet, on tient. Cela fait d'ailleurs partie du contrat centre bourg » explique Bernard Carayon, maire de la ville. D'autre part, côté finances, aucune subvention n'est possible pour de la

réhabilitation. Reste donc la solution de la création d'un bâtiment. Le projet désormais évoqué prendrait place au Mazas, un secteur déjà connecté par une liaison douce au centre-ville, à proximité de la nouvelle école et du centre aquatique l'O pastel dont les parkings pourraient être mutualisés, et proche de la maison sport-santé à venir.

« On veillera à ce que le bâtiment soit modulable pour répondre aux besoins éventuels dans 10 ou 20 ans » souligne le maire de la commune. Le projet pourrait être prêt à la fin de l'année pour une construction l'année suivante.

Jean-Claude Clerc